

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les ministres chargés de l'énergie et de l'eau de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) tiendront une réunion conjointe à Luanda (Angola) du 27 mai au 31 mai 2024

Le 20 mai 2024, Gaborone, Botswana

Il est prévu que le Comité conjoint des ministres de la SADC chargés de l'énergie et de l'eau se réunisse à Luanda (Angola) du 27 au 31 mai 2024.

En ce qui concerne le secteur de l'énergie, les délibérations porteront essentiellement sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions prises au cours de la précédente réunion ministérielle au sujet des points suivants: la fiabilité de l'approvisionnement en énergie; les domaines prioritaires de la SADC, à savoir le développement durable du secteur régional de l'électricité; et la proposition de création d'un mécanisme de financement des infrastructures régionales de transport de l'électricité (RTIFF). La réunion ministérielle examinera également l'avancement du processus de signature de l'accord portant amendement du Protocole d'accord de la SADC de 1996 sur l'énergie et les initiatives régionales en matière de réglementation du secteur de l'énergie, notamment le rapport sur la surveillance réglementaire au niveau de la Région, le renforcement des régulateurs nationaux de l'énergie et de l'Association régionale des régulateurs d'électricité (RERA), celle-ci devenant une autorité régionale de réglementation plutôt qu'une simple association. Les participants à la réunion ministérielle examineront en outre les questions suivantes: la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables; l'opérationnalisation du Centre pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la SADC (SACREEE) en tant qu'entité juridique; l'avancement des processus de signature et de ratification de l'accord intergouvernemental du SACREEE; la transition à des combustibles moins polluants dont le diesel à faible teneur en soufre; et projet et concept sur la transition énergétique adaptée à la Région SADC.

Dans le secteur de l'eau, les ministres se concerteront et examineront les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'initiatives régionales destinées à améliorer les services d'eau et d'assainissement dans les États membres de la Région SADC, ainsi que les projets transfrontaliers dans le domaine de l'eau pilotés par des organisations de bassins fluviaux. Les ministres étudieront également l'avancement dans le financement et le développement des infrastructures régionales de l'eau, qui comprennent également les infrastructures transfrontalières. En plus d'aborder également les progrès réalisés dans l'exécution de la deuxième phase du programme régional sur les eaux souterraines, la

mise en œuvre de projets par le biais du Fonds de l'eau de la SADC et d'autres partenaires, la réunion étudiera les initiatives relatives à la mise en œuvre du projet de nexus «eau, énergie et alimentation» (WEF) dans les États membres. Les ministres examineront également l'état des travaux en cours concernant la révision de la politique régionale de l'eau et l'élaboration d'une stratégie régionale de mobilisation des ressources en faveur du secteur de l'eau. Par ailleurs, ils prendront note des progrès accomplis dans la mise en œuvre effective de leurs décisions antérieures.

La réunion conjointe des ministres chargés de l'énergie et de l'eau sera précédée de réunions préparatoires des hauts fonctionnaires responsables de ces secteurs qui auront lieu du 27 au 30 mai 2024.

Pour plus d'informations, contactez : Mme Barbara Lopi, Responsable de la communication et des relations publiques, courriel blopi@sadc.int, Mme Anethe Mtambanengwe, courriel : amtambanengwe@sadc.int & copie prininfo@sadc.int

.....
.....
La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale. Ses États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo (RDC), l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 20 mai 2024
Gaborone (Botswana)**